

### Salle des fêtes de l'Ady / Tarifs 2021

<b>Origine de la demande</b>	<b>Sans cuisine</b>	<b>Avec cuisine</b>
<b>Associations de la commune</b>	Location gratuite chauffage en plus Caution : 250 €	Location : 40 € Chauffage en plus Caution : 350 €
<b>Associations sportives intercommunales intégrant des personnes de la commune</b>	Location gratuite chauffage en plus Caution : 250 €	Location : 40 € Chauffage en plus Caution : 350 €
<b>Habitants de la commune</b>	Location : 80 € chauffage en plus Caution : 250 €	Location : 120 € Chauffage en plus Caution : 350 €
<b>Associations hors commune</b>	Location : 200 € chauffage en plus Caution : 250 €	Location : 300 € Chauffage en plus Caution : 350 €
<b>Habitants hors commune</b>	Location : 200 € chauffage en plus Caution : 250 €	Location : 300 € Chauffage en plus Caution : 350 €
<b>Restaurateurs, traiteurs, commerçants de la commune</b>	Location : 250 € chauffage en plus Caution : 500 €	Location : 350 € Chauffage en plus Caution : 500 €
<b>Restaurateurs, traiteurs, commerçants hors commune</b>	Location : 500 € chauffage en plus Caution : 500 €	Location : 600 € Chauffage en plus Caution : 500 €
<b>Forfait semaine</b>	Location : 200 € chauffage en plus Caution : 500 €	Location : 300 € chauffage en plus Caution : 500 €

#### **Procédure de paiement**

- Le prix de la location devra être réglé dans sa totalité lors de la réservation. Cependant le chèque correspondant ne sera pas encaissé avant la date de la réservation.
- Dans le cas d'un désistement ayant lieu plus de deux mois avant la date de la réservation, le chèque sera rendu à l'organisateur.
- Si le désistement a lieu moins de deux mois avant la date de réservation, le chèque sera encaissé.
- S'il n'y a pas de désistement, l'association « l'Ady » encaissera le chèque une fois la manifestation passée.

#### **Attestation d'assurance**

L'attestation « responsabilité civile » sera demandée lors de la remise des clés.

#### **Précisions complémentaires**

- chauffage (gaz) : en fonction de la consommation
- La sono n'est louée qu'aux associations / montant : 10 €.
- L'association l'Ady se réserve le droit de refuser certaines manifestations ou d'adapter, le cas échéant, son tarif.
- En cas de force majeure, l'Ady pourra annuler une réservation.